

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

OCTIDI 18 Prairial.

(Ere vulgaire.)

Lundi 6 Juin 1796.

Arrivée de l'ambassadeur de France à Madrid. — Présens faits à cet ambassadeur par le roi d'Espagne. — Inquiétude du pape sur la conduite que tiendront les Français dans ses états. — Formation d'un camp piémontais dans la Lamelline. — Note remise à la cour de Suède, sur les plaintes de l'impératrice de Russie contre cette cour. — Nouvelles des armées françaises et autrichiennes sur le Rhin.

ESPAGNE.

De Madrid, le 20 avril.

Le général Pérignon, ambassadeur de la république française, est arrivé ces jours derniers dans cette capitale; il a déjà reçu les visites de tous les ambassadeurs ministres des puissances alliées ou neutres. Le roi, informé de son arrivée, lui a fait présent, par le ministère du prince de la Paix, d'un superbe carrosse avec les chevaux richement harachés, & de deux très-beaux chevaux de main. Cet ambassadeur fait tous les préparatifs nécessaires pour être présenté en cérémonie au roi à Aranjuez, & remettre à sa majesté ses lettres de créance.

Le département de la guerre vient de publier une ordonnance relative à une nouvelle levée de *quintés* (militaires), qui sera portée à soixante mille hommes. Ces troupes serviront à compléter les régimens qui ont servi dans la dernière guerre & qui n'ont pas été licenciés.

On apprend des trois départemens de la marine, de Cadix, du Ferrol & de Carthagene, que tous les gens de mer du voisinage de ces ports ont été mis en réquisition, & qu'on y met en armement les meilleurs vaisseaux.

Il file continuellement des troupes qui vont s'embarquer à Cadix ou renforcer le camp de Saint-Roch. Ces mouvements semblent indiquer quelques nouvelles dispositions de guerre.

On attend incessamment la publication d'une bulle du pape, qui réunira ou abolira divers couvens de moines; de sorte qu'il ne demeurera dans chaque cité qu'une seule maison du même ordre, comme un levain précieux à conserver pour la perpétuité de ces institutions parasyles & paresseuses.

ITALIE.

De Rome, le 13 mai.

Lundi matin le pape après avoir fait sa prière dans la

basilique de Saint-Pierre se mit en route pour Terracine, accompagné de monsignor Bandi, son aumônier secret, & de monsignor de la Porta, trésorier-général. Mais attendu les circonstances actuelles S. S. avant de partir, chargea la congrégation d'état de pourvoir aux mesures de circonstances, avec injonction de ne rien décider sans l'avis & la présence du cardinal Albani, doyen du sacré collége.

Pendant l'absence de S. S. il arriva à la secrétairerie d'état divers couriers dépêchés de Bologne, de Ferrare, du fort Urbin & d'autres places. Les gouverneurs demandoient des instructions sur la manière dont ils devoient se conduire dans le cas que les troupes françaises s'avançoient en Italie se présentassent.

En conséquence la congrégation d'état se rassembla le mardi matin, & adressa à S. S. une supplique par laquelle elle lui demandoit de revenir promptement à Rome, vu les circonstances graves du moment; S. S. répondit qu'elle alloit revenir sur-le-champ, & en effet elle arriva ici hier dans l'après-midi au milieu des acclamations du peuple, & peu après il fut expédié des instructions aux légats & vice-légats des places de l'état Ecclésiastique.

Le 12, au matin, le cardinal Hertzan, ministre de l'empereur, partit par la route d'Ancone, où il devoit s'embarquer pour Trieste; mais s'étant trouvé très-incommode à la poste de Bacano, il se vit contraint de revenir à Rome. Cette capitale, & sur-tout la prélature, sont dans une agitation inquiète, difficile à peindre.

De Turin, le 18 mai.

Le cardinal archeveque de cette ville, d'Arignano, vient de mourir; on le regrette beaucoup ici. Sa mort, dans les circonstances actuelles, est une calamité publique; il avoit beaucoup contribué à l'armistice & il étoit aimé du peuple.

Il a été publié ici, le 7 de ce mois, un édit sévèrement repressif de tout écrit séditieux & tendant à ren-

lever les esprits contre la forme actuelle du gouvernement.

On continue à fortifier la montagne de cette ville, & il a été donné des ordres pour réparer les fortifications de Chivas & de Verrue.

Madame, fille du roi, n'est pas revenue à Turin; elle est à Orta, près du lac de Garde, avec madame de Courbillon qu'elle n'a pas voulu quitter: celle-ci, comme émigrée, n'aurait pas pu rentrer à Turin. On assure que la comtesse d'Artois & plusieurs autres princesses partiront incessamment.

Dans la partie du Piémont occupée par les français on continue à répandre & à établir ouvertement les principes révolutionnaires. Le roi de Sardaigne avoit écrit au général Buonaparte, pour lui représenter que tout doit rester dans ce pays *in statu quo* jusqu'à la paix, & qu'il doit en conséquence empêcher toute innovation; le général n'a pas encore donné de réponse.

La cour de Turin a envoyé des agens pour faire des propositions avantageuses aux chefs des révoltés, dont plusieurs avoient été jugés & condamnés; mais ils ont rejeté toute espèce de proposition, en disant qu'ils rentreroient dans leurs foyers malgré le roi de Sardaigne.

Les piémontois forment un camp dans la Lomelline: il sera commandé par le baron de la Tour. On fait beaucoup de conjectures sur la formation de ce camp. Les uns disent que c'est pour empêcher les brigandages & les assassinats qui se commettent dans la Lomelline: d'autres, que la cour de Turin se met à portée d'entrer dans le Milanais, dont une partie lui est réservée, comme dédommagement.

A L L E M A G N E.

De Lubeck, le 13 mai

Une note officielle de l'impératrice de Russie a été présentée à la cour de Suède par son ministre. Voici les principaux articles des plaintes de l'impératrice contre la cour de Suède.

1. Que M. le régent ne conserve plus les mêmes principes politiques; que tout système d'engagement avec la Russie a disparu, & que ses principes d'amitié & de bon voisin sont tout-à-fait contraires.

2. Que S. M. est suffisamment instruite que M. le duc de Sudermanie a cherché, par toutes sortes d'intrigues & de fausses représentations, à la tromper, & que ce n'est que depuis qu'il a pris le timon du gouvernement; que la Suède prend une attitude aussi audacieuse.

3. Qu'il a fait ouvertement des liaisons d'amitié avec les assemblées françaises; & que S. M. n'en connoit ni les raisons ni le but.

4. Qu'il est notoire que M. le régent a reçu des sommes considérables des Français pour être employées aux armemens.

5. Qu'il négocie une alliance avec les Français, dont les principaux engagements sont contre les intérêts de la Russie.

6. Que S. M. s'attend à une rupture prochaine de la part de la Suède.

7. Que définitivement si le roi ne met en usage tous les moyens qui sont en son pouvoir, pour maintenir la tranquillité du royaume & du Nord entier, elle se portera à toute extrémité.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 14 prairial.

Le quartier-général de l'armée de Sambre & Meuse commandée par le général Jourdan, est arrivé le 29 mai à Andernach, d'où il a continué le lendemain sa route pour Munster-Mainfeld, près de la Moselle. Quant au général Jourdan avec son état-major, il l'avoit précédé se rendant en toute diligence à l'armée campée près de Birkenfeld. La marche des troupes, de l'artillerie & des munitions de guerre de toutes espèces pour le Haut-Rhin se continuent toujours avec beaucoup d'activité; 100 pièces de canon & 400 charriots de poudre & de boulets viennent encore de passer par Andernach, se dirigeant vers Coblenz. Différens corps de troupes ont également reçu l'ordre de quitter Cologne & Bonn, & de se mettre en marche pour le Hunsrück. Ce n'est pas sans raison qu'on leur fait marcher une aussi grande quantité de troupes sur le Haut-Rhin, les Autrichiens ayant rassemblé de ce côté-là des armées formidables, dans lesquelles on trouve au-delà de 30 mille hommes de cavalerie. Il paroît que le projet des généraux ennemis est, pendant que l'armée commandée par le général Wurmser tâchera de pénétrer dans l'Alsace, celle où se trouve l'archiduc fasse les plus grands efforts de son côté pour s'emparer de l'électorat de Trèves. Tels sont les plans que l'on suppose à l'ennemi; mais les armées de la république ont la pour les déjouer.

C'est hier que les hostilités ont dû recommencer; le monde est dans la plus vive impatience de connoître le résultat des premières opérations militaires, qui influeront beaucoup sur le reste de la campagne.

Des lettres de Cologne marquent que le sénat de cette ville, la seule institution de ce genre qui y avoit été conservée depuis l'entrée des troupes françaises, vient d'être destitué par ordre du citoyen Joubert, commissaire du gouvernement auprès de l'armée de Sambre & Meuse, & remplacé par une commission composée de six membres.

Une partie de la cavalerie, en garnison dans cette ville, va en partir sous peu pour se rendre sur les bords du Rhin.

Hier on a élevé ici des chevaux chez des marchands des charretiers & autres individus, pour compléter dans le plus bref délai possible le nombre nécessaire pour atteler les 250 charriots que doit fournir le département de la Dyle, afin de porter des subsistances aux armées du Rhin.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

J'entendois répéter depuis plusieurs jours le mot réaction; concevant qu'une réaction devoit avoir quelque chose de terrible, j'ai cherché à en observer les signes dans les journaux, m'a-t-on dit, tous l'annoncent. J'ai donc lu les journaux, & voici comme mon esprit a procédé à la recherche de la réaction, dont je voulois m'assurer. J'ai partagé les journaux en deux classes; les uns m'attiroient par le nom de leurs auteurs, dont plusieurs sont des hommes lettrés, distingués par la pureté de style & par la justesse précieuse encore du raisonnement. Les autres en beaucoup plus petit nombre, & que je ne pouvois me procurer sans grandes recherches, me rebutoient par des formes

bes. Ces de
qu'ils ne p
les premier
ils le cach
ai lus, &
une traditi
leur force;
prix de la
réaction, n
favoriser;
crimes qu'
ciés dans n
server l'hon
pesé sur les
eux accuei
voquoient,
pellent des
le gouvern
intégrante
mais la bass
qu'ils se sui
succès avec
trenoient
cés, qui ne
les plus po
la réaction
signal de tou
la réaction
courir.

J'ai lu les
qu'il y avo
qui se prépa
ramener jus
naux voudro
donaient à p
yeux le tort
jusqu'au reg
entre les ma
sation contre
son crime &

Cette réac
Billaud, de
tent la cor
plaindre l'ex
nité; leur h
Lyon, vous
imitent chaq
lauriers de no
troubant les
destruction
Pierre enfin

jour une lign
des Loix) un
l'attention, e
gais vers la li

Voilà donc
que l'on puis
aller au delà
Celle réaction
réactions qui
arrêtés de ces
ceux que les
dans les cong
nominés par d

bes. Ces derniers, me suis-je dit, sont si peu séduisants qu'ils ne peuvent être dangereux. Craignons au contraire les premiers; car s'ils avoient par hasard quelque poison, ils le cachent bien & le rendent même agréable. Je les ai lus, & je les ai trouvés uniformes entr'eux, fideles à une tradition de principes qui me paroît faire toute leur force; j'ai vu que plusieurs d'entr'eux sentoient le prix de la morale, vouloient la faire renaitre: heureuse réaction, me suis-je écrié, ah! voilà celle qu'il faut favoriser; j'ai vu qu'ils parloient avec indignation des crimes qu'a couverts l'amnistie, & je les en ai remerciés dans mon cœur, au nom de la liberté qui doit conserver l'horreur de la plus atroce tyrannie qui ait jamais pesé sur les hommes; j'ai vu en même tems que ces journaux accueilloient tous les repentirs sinceres & les provoquoient, qu'ils se taisoient sur les époques qui rappellent des sujets de divisions; j'ai vu qu'ils soutenaient le gouvernement comme gouvernement, comme partie intégrante d'une constitution qu'ils chérissent, & que jamais la basse adulation ne sortoit de leurs plumes; j'ai vu qu'ils se taisoient sur nos finances, qu'ils parloient de nos succès avec chaleur, sans délire pourtant, & qu'ils s'entretenoient de la profonde conspiration qui nous a menacés, qui nous menace encore, d'après l'autorité des pieces les plus positives & les aveux de tous les coupables, la réaction, me suis-je dit, ce mot qu'on dit être le signal de tous les massacres, de toutes les proscriptions; la réaction n'est point dans les écrits que je viens de parcourir.

J'ai lu les journaux opposés & je me suis convaincu qu'il y avoit une réaction terrible, sanglante sur-tout, qui se préparoit & s'organisoit. Cette réaction tend à nous ramener jusqu'à la dernière conspiration, dont ces journaux voudroient faire absoudre tous les complices, & abandonner à peine Gracous Babeuf. (encore a-t-il à leurs yeux le tort d'être indiscret). Elle tend à nous ramener jusqu'au regne de Drouet, dont ils font l'apologie, & entre les mains duquel ils vont placer un acte d'accusation contre le gouvernement, coupable d'avoir dévoilé son crime & prouvé son flagrant délit.

Cette réaction tend à nous ramener jusqu'au regne de Billaud, de Collot-d'Herbois, dont ces journaux rapportent la correspondance, dont ils veulent nous faire plaindre l'exil, dont ils louent la sensibilité, l'humanité; leur humanité! leur sensibilité!..... Mars de Lyon, vous l'entendez; jusqu'au regne de Barrere qu'ils imitent chaque jour, en salissant, s'ils le pouvoient, les lauriers de nos soldats par leurs indécentes carnagones, en troublant les cris de la victoire par leurs cris de sang & de destruction; jusqu'au regne de Robespierre, de Robespierre enfin, dont l'un (l'Ami du Peuple) écrit chaque jour une ligne pour son apothéose; dont l'autre (l'Ami des Loix) un peu plus timide, ne cherche qu'à justifier l'intention, en écrivant qu'il avoit exalté l'ame des Français vers la liberté.

Voilà donc une réaction annoncée, & la plus atroce que l'on puisse concevoir; car l'imagination ne peut aller au delà de ce que nous présentent nos souvenirs. Cette réaction, j'en vois l'esprit & l'intention dans les réactions qui se forment dans les départemens, dans les arrêtés de ces municipalités qui surveillent & punissent ceux que les conspirateurs vouloient égorgier, & jusques dans les congratulations que certains administrateurs, nommés par des proconsuls pour remplacer les choix du

peuple, adressent au directoire sur la découverte de la conspiration; congratulations qui respirent le plus impudent jacobinisme & semblent une profonde dérision des mesures qui sont prises pour arrêter ces complots.

J'aurois encore à vous communiquer quelques autres idées sur la réaction; mais je respecte les bornes de votre journal, votre patience, & celle de vos lecteurs qui n'aiment point à s'entretenir de sottises & d'horreurs qu'ils voudroient toujours ignorer.

L. C. L. J.

MANUEL RÉVOLUTIONNAIRE, ou Pensées morales sur l'état politique des peuples en révolution. A Paris, chez Dupont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n°. 1232, petit in-12 très-bien imprimé.

Ce petit ouvrage est évidemment d'un homme d'esprit, qui a bien observé tous les mouvemens de la révolution, & qui a su tirer de ses observations des résultats généraux, dignes d'être médités par les bons esprits. Au mérite de la pensée l'auteur joint le talent d'écrire. Son style a en général de l'élégance & de la couleur; mais on pourroit lui reprocher quelquefois un peu de recherche & quelques locutions dont la révolution a gâté notre langue, mais qui s'en effaceroient aisément, lorsque le bon goût & le bon sens reparoitroient avec la bonne morale & les bonnes loix.

Par exemple, l'auteur annonce dans son titre des pensées sur l'état des peuples en révolution; il parle souvent, dans le cours de son ouvrage, de ce qui se fait ou doit se faire *en révolution*; de ce qu'est la popularité, *l'éloquence en révolution*; il rappelle ce mot qu'*en révolution il ne faut jamais regarder en arriere*. Cette manière de s'exprimer, dont on a tant abusé depuis quelques années, suppose qu'un état de révolution est un état connu, qui a quelque chose de fixe, de constant, & qui peut être soumis par conséquent à des regles fixes, à des principes constants. Nous croyons qu'il est résulté de cette idée de grandes erreurs, & quelques-unes qui ont produit de grands maux. Il n'y a rien de si vague que le mot de *révolution*; il n'y a rien qui se ressemble moins que les diverses secousses politiques qu'on a appellées *révolutions*. J'entends par *révolution*, dit l'auteur, *l'ébranlement simultané de tout un peuple qui veut changer non de maîtres, mais de loix*. C'est là certainement une espee de révolution; mais il n'y en a pas eu beaucoup de cette espee. Cette définition ne peut s'appliquer ni à la *révolution* de Suède sous Gustave Vasa; ni à celle de Danemarck en 1650, ni à celle d'Angleterre en 1688, &c. Sans entrer dans une discussion pour laquelle l'espace nous manque, nous croyons qu'il n'y a aucune maxime générale ni de législation, ni de morale, ni de conduite, qui puisse servir à diriger ni les peuples, ni leurs chefs, dans les grands changemens politiques, qu'on appelle *révolutions*, & qui sont si divers dans leurs causes, leurs mouvemens & leur but.

Mais l'usage d'une expression trop vague n'empêche pas l'auteur d'y attacher des idées précises & intéressantes. Nous terminerons cette notice par une réflexion très juste qui termine l'ouvrage. « La suite la plus dangereuse des crises révolutionnaires n'est pas le dénuement de finances, ni même le dépérissement de la culture & du commerce, ni même encore la diminution d'hommes; tout cela se répare avec le tems qui répare tout. Mais ce que le tems

ne répare pas, ou du moins répare trop lentement, c'est la démoralisation, qui suit nécessairement le silence ou la confusion des loix; c'est l'oubli ou le mépris des vertus privées, suite nécessaire du défaut d'instruction pour l'enfance & pour la jeunesse; c'est le relâchement de tous les liens de famille & de société, suite inévitable du désordre social; c'est enfin la corruption morale cent fois plus funeste que la consommation des hommes & des choses ».

CORPS LÉGISLATIF.

Présidence du citoyen LEBRUN.

Séance du 16 prairial.

Legrand, par motion d'ordre. — Quand le corps législatif, organe de la générosité française, voulut mettre un terme au discrédit d'un papier-monnoie avili par la malveillance & l'agiotage; quand chaque individu porteur du nouveau signe représentatif pouvoit en toucher la valeur sur des biens territoriaux, nous ne devions pas nous attendre que des scélérats abuseroient de la confiance des représentans du peuple. Eh bien, les receveurs des départemens n'ont admis souvent que de fausses consignations. Le mandat, qui devoit aller se déposer dans leurs caisses, a couru sur la place alimenter l'agiotage; il se trouve aujourd'hui tout entier dans Paris, au lieu d'être réparti également dans chaque partie de la république. Vous sentez les suites qui peuvent résulter de cette manœuvre infâme.

Je demande qu'il soit fait sur-le-champ un message au directoire, pour l'inviter à instruire officiellement le corps législatif du fait que je dénonce. Il faut enfin que les ennemis de la chose publique soient punis.

Cette motion, généralement appuyée, est renvoyée à une commission pour présenter son rapport séance tenante.

Le conseil renvoie diverses résolutions à des commissions.

Olivier Gérante présente la rédaction du message que, sur la motion d'ordre de Legrand, le conseil a ordonné devoir être fait au directoire. Cette rédaction est adoptée & le message expédié sur-le-champ.

Le conseil approuve la résolution concernant les droits d'assistances des juges.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 17 prairial.

Un membre demande qu'on présente au plutôt au conseil le corps forestier, pour mettre un terme aux dégâts qui se commettent dans les forêts — Gibert Desmolières annonce que ce travail est prêt & sera soumis incessamment au conseil.

Sur la proposition de Duprat le conseil charge la commission de la classification des loix de lui présenter un projet de résolution sur la manière dont devront être mis en jugement les commissaires du pouvoir exécutif, qui auront prévarié & ceux qui feroient faire des visites domiciliaires dans les cas non prévus par les loix.

Camus fait un rapport sur l'état des dépenses ordinaires du ministère des relations extérieures; le ministre les a portées par aperçu à 6 millions; elles ne se montoient autrefois qu'à 4 millions; la commission a pensé qu'elles pouvoient être réduites à 4 millions 170 mille liv.

Le projet de résolution sera soumis aux trois lectures. Le conseil ajourne à nonidi le projet de résolution sur les enfans nés hors de mariage, & se forme en comité général pour entendre la lecture de nouvelles pièces relatives à Drouet.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 17 prairial.

Le conseil, après avoir ordonné l'affiche dans la salle de ses séances d'un état de situation de la confection des rôles de la contribution foncière, envoyé par le directoire exécutif, approuve successivement deux résolutions. La première, reçue aujourd'hui, autorise le ministre des finances à employer le nombre de papeteries qu'il jugera convenables pour la prompte fabrication des mandats territoriaux. La seconde, qui est adoptée d'après le rapport de Boussion, au nom d'une commission, est celle relative au dépôt des listes générales des émigrés.

Un autre rapport est fait par Ligeret, sur la résolution qui fixe le droit d'enregistrement en mandats. Il expose que cette résolution augmente les droits établis en 1793, & viole la promesse faite par une loi aux acquéreurs de domaines nationaux de ne payer pendant cinq ans qu'un droit d'enregistrement de 15 sols pour leurs acquisitions. Il propose en conséquence de rejeter la résolution.

On demande l'ajournement de la discussion.

Dupont (de Nemours) pense que la résolution doit être mise aux voix sur-le-champ. Ce n'est pas qu'il la regarde comme imparfaite. Mais, ajoute-t-il, ce n'est qu'une loi provisoire substituée à une autre loi provisoire. Mais comme je crois celle-ci moins funeste à nos finances que celle qui existe, je vote pour son approbation séance tenante.

L'impression du rapport & l'ajournement de la discussion sont décrétés.

Un messenger d'état apporte une résolution qui autorise l'archiviste à remettre au directoire un paquet cacheté déposé par Boissy-d'Anglas, & qu'il a déclaré contenir les articles secrets conclus avec diverses puissances.

Delacoste croit que les originaux des traités, sur-tout des traités secrets, doivent rester dans les archives du corps législatif, qui seul, représente le peuple, sans en lever des copies.

Goupil répond, que faire délivrer des copies d'un traité secret, c'est rompre le secret de ce traité.

Le conseil approuve la résolution.

Il adopte un nouveau considérant de la résolution qui ordonne la réunion de divers bâtimens & terrains au Muséum d'Histoire Naturelle & approuve la résolution.

Sur le rapport de Laffon-Ladebat, il approuve la résolution qui met un fond de 10 millions à la disposition du ministre des finances.

NO

QUAT

Nouvelles de général en sur les mo execution a Buonaparte

Ce matin à a été condam nement, à d'au rompit & perdit telle & reconnaissant d main jeudi, à

Extrait d'une Suivant les tique, après la se rallier a toue quelques ppiétaire dans place, déjà d la rupture des à opérer la r de Trente, ta colonne par l centre de l'ar envelopper.

On justifie assure qu'il a majeure partie du Tyrol, où qui lui sont retiré sur M toute son arm n'il attend, l'état de Venie